Ministry of Education Early Years and Child Care Division

315 Front Street West, 11th floor Toronto ON M5V 3A4 Ministère de l'Éducation Division de la petite enfance et de la garde d'enfants

315, rue Front Ouest, 11e étage Toronto ON M5V 3A4



DESTINATAIRES: Titulaires de permis de services de garde d'enfants

EXPÉDITEUR: Phil Graham

Sous-ministre adjoint

Division de la petite enfance et de la garde d'enfants

DATE: Le 2 juin 2021

OBJET: Mises à jour sur les services de garde d'enfants

Nous vous remercions pour votre dévouement et votre leadership continus pour appuyer les familles et assurer la sécurité des enfants et du personnel de la petite enfance pendant la pandémie de COVID-19. Le ministère de l'Éducation s'est engagé à vous tenir au courant des principaux aspects de la réponse de la province à la pandémie. Le but de cette communication est de vous informer des répercussions sur la garde d'enfants associées à la récente décision de garder les écoles fermées pour l'enseignement en personne et de poursuivre l'apprentissage à distance dirigé par les enseignants jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Impact sur le fonctionnement des services de garde d'enfants

Les services de garde doivent se poursuivre de la même manière que depuis le 19 avril 2021, date à laquelle la période actuelle d'apprentissage à distance a commencé. Ce qui suit décrit les mesures de garde d'enfants qui se poursuivront jusqu'à la fin de l'année scolaire :

- Les services de garde pour les enfants d'âge préscolaire (c'est-à-dire âgés de 0 à 4 ans) resteront ouverts. Cela comprend les services de garde agréés offerts dans des centres et en milieu familial.
- Les services de garde agréés, les fournisseurs de programmes autorisés de loisirs et de développement des compétences et les conseils scolaires n'auront pas le droit de desservir les enfants d'âge scolaire.
- Les programmes avant et après l'école seront fermés et il est interdit aux exploitants de programmes avant et après l'école de facturer des frais ou de pénaliser autrement les parents pendant cette période (par exemple, les parents ne doivent pas perdre leurs places de garde respectives).
- Le programme de garde d'enfants d'urgence se poursuivra pour les

enfants d'âge scolaire des travailleurs de première ligne admissibles, sans frais pour les parents, pendant la période où les écoles fonctionnent à distance. À la fin de l'année scolaire, les services de garde d'urgence prendront fin.

 Plus de renseignements sur la programmation estivale seront fournis dans les semaines à venir.

Ces mesures prendront fin le dernier jour d'enseignement à l'élémentaire dans vos régions. Cela signifie que :

- Les services de garde d'urgence prendront fin le dernier jour où les écoles élémentaires fonctionneront à distance dans votre région.
- Les services de garde agréés peuvent recommencer à servir les enfants d'âge scolaire pendant des journées complètes dans les programmes au cours des mois d'été, conformément aux directives du ministère en matière de santé et de sécurité, <u>Directives opérationnelles relatives aux services de garde d'enfants</u> <u>durant l'éclosion de COVID-19</u> (voir ci-dessous pour plus d'informations).

Santé et sécurité

Tout le monde du secteur de la garde d'enfants a travaillé incroyablement fort pour mettre en place des mesures de santé et de sécurité strictes, y compris, mais sans s'y limiter :

- Dépistage quotidien des symptômes de la COVID-19 avant que toute personne n'entre dans les locaux de garde d'enfants (<u>l'outil de dépistage de la COVID-19</u> <u>pour les élèves et les enfants allant à l'école ou dans un service de garde</u> <u>d'enfants</u> mis à jour est disponible pour aider au dépistage des symptômes);
- Adopter de bonnes habitudes d'hygiène du lavage des mains tout au long de la journée;
- Pratiquer la distanciation physique;
- Porter un masque et une protection oculaire; et
- Éviter de partager des objets, des jouets, de la nourriture, des bouteilles d'eau ou d'autres objets personnels.

La santé et la sécurité des enfants, du personnel de garde d'enfants et des exploitants ont été notre principale préoccupation tout au long de la pandémie. Bien que le personnel et les fournisseurs de services de garde continuent d'être vaccinés, une étape importante dans le maintien de la santé et de la sécurité du secteur de la garde d'enfants, il est de la plus haute importance que les milieux de la garde d'enfants

^{*} Pour plus de clarté, certains enfants peuvent ne pas être inscrits à l'école et sont actuellement inscrits dans des services de garde agréés, même s'ils sont d'âge scolaire (p.ex., maternelle et jardin d'enfants). Les exploitants ayant des enfants d'âge de la maternelle et du jardin qui ne sont pas inscrits à l'école mais qui sont plutôt inscrits dans des centres agréés en date du 12 avril 2021 peuvent continuer à desservir ces enfants pendant toute la durée des écoles élémentaires sont passées à un modèle d'apprentissage virtuel jusqu'à la fin de l'année scolaire.

continuent à adhérer à tous les protocoles de santé et de sécurité, quel que soit le statut vaccinal individuel du personnel / des fournisseurs de services de garde.

Comme toujours, les partenaires de la garde d'enfants et de la petite enfance peuvent, en particulier sur les conseils ou les directives de leur BSP local, choisir de mettre en œuvre des mesures supplémentaires en fonction des circonstances locales.

Je vous remercie pour votre soutien et votre collaboration continus, pour assurer la sécurité des enfants, le soutien des familles et des milieux de garde d'enfants sains où nos enfants peuvent apprendre et s'épanouir.

Phil Graham